

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2022 - (N° 4523)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 241

présenté par

Mme Cloarec-Le Nabour, Mme Degois, M. Colas-Roy, Mme Robert, Mme Roques-Etienne, Mme Vanceunebrock, Mme Hammerer, Mme Khedher, Mme Vidal, M. Vojetta, Mme Atger, Mme Le Meur, M. Michels, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Claireaux, Mme Charvier et M. Testé

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.